



**MOI, J'AI DE
L'AMBITION!**

**CAHIER DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES
SEPTEMBRE 2016**

RELIEF



THÈME 1 - AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Les résolutions

1. Éliminer le monopole de la SAQ.

Il est résolu de mettre fin au monopole de la SAQ afin de permettre aux cavistes et aux commerçants de vendre librement leurs produits ainsi qu'en diminuant la marge que la SAQ fait sur les produits québécois et canadiens.

2. Promouvoir la consommation des produits agroalimentaires québécois.

Il est résolu d'octroyer un crédit d'impôt aux commerçants et aux restaurateurs qui utilisent des produits agroalimentaires québécois.

3. Octroyer un tarif d'électricité préférentiel aux producteurs québécois.

Il est résolu de favoriser le développement de la serriculture en octroyant un tarif d'électricité préférentiel aux producteurs ainsi qu'en favorisant des partenariats de complémentarité énergétique.

4. Valoriser l'essor de petites productions agricoles.

Il est résolu de réviser la production agroalimentaire maximale permise hors quota afin de favoriser l'essor de petites productions agricoles.

5. Résolution d'urgence

Il est résolu de doter chaque municipalité régionale de comté (MRC) d'un travailleur de rang afin de fournir du soutien préventif et réactif aux producteurs agricoles et à leurs familles.

THÈME 2 - POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOS RÉGIONS

Les résolutions

1. **L'exploitation de ressources non renouvelables et ses redevances.**

Il est résolu que la moitié des redevances obtenues dans le cadre de l'exploitation de ressources non renouvelables soit consacrée au remboursement de la dette et que l'autre moitié soit versée dans un fonds consolidé géré par l'État québécois en partenariat avec les régions québécoises.

2. **Pour une saine gestion du Fonds de relance du secteur manufacturier.**

Il est résolu que 750 millions de dollars du Fonds de relance du secteur manufacturier proposé par la CAQ soient gérés annuellement par les MRC après une répartition selon le poids économique du secteur manufacturier à l'échelle québécoise.

3. **Création d'une plateforme de vente de sièges vacants d'Hydro-Québec.**

Il est résolu de créer une plateforme de vente des sièges vacants sur les vols nolisés par Hydro-Québec entre Montréal ou Québec et les régions ressources.

4. **Allègement fiscal pour les entreprises qui transforment les ressources exploitées au Québec.**

Il est résolu d'octroyer un allègement fiscal aux petites et moyennes entreprises choisissant de transformer les ressources exploitées au Québec.

THÈME 3 - VIVRE ENSEMBLE

Les résolutions

1. **Création d'un crédit d'impôt pour les parents d'enfants de moins de 16 ans qui s'inscrivent à des activités.**

Il est résolu de créer un crédit d'impôt remboursable pour les détenteurs de l'autorité parentale d'enfants de moins de 16 ans qui font des activités sportives, artistiques ou intellectuelles, permettant le remboursement de la moitié des frais d'inscription et de dépenses normales jusqu'à 500 \$.

2. **Encourager les jeunes entrepreneurs autochtones avec un microcrédit.**

Il est résolu de créer un programme de microcrédit pour les jeunes autochtones qui désirent démarrer une entreprise dans leur communauté.

3. **Implantation de garderies dans les établissements d'enseignement.**

Il est résolu d'implanter des garderies dans les établissements d'enseignement, supérieur ou non, où le nombre constant de parents étudiants le justifie ou d'offrir des choix de conciliation études/famille/travail dans la même région administrative.

4. **Imposer aux élèves 20 heures de bénévolat annuellement.**

Il est résolu d'intégrer au cursus scolaire des élèves de niveau secondaire au moins vingt heures de bénévolat.

5. **Redéfinir l'identité du Québec.**

Il est résolu d'intégrer à une future Constitution québécoise un Contrat social pour l'intégration qui insistera sur la responsabilité partagée de la société d'accueil et des nouveaux arrivants dans l'intégration de ceux-ci à la nation québécoise.

THÈME 4 - ÉDUCATION ET FORMATION

Les résolutions

1. Maximiser le potentiel des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT).

Il est résolu d'augmenter de moitié (27M\$) les subventions directes de fonctionnement du gouvernement québécois qui sont versées aux CCTT afin d'assurer leur visibilité et leur capacité de démarrer des projets.

2. La francisation de ses employés avant tout!

Il est résolu de permettre aux employeurs assujettis à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre de verser les sommes dédiées en formation au FDRCMO uniquement si tous leurs employés disposent de mesures de francisation ou sont complètement francisés.

3. La rémunération des stages dans le cadre d'études supérieures.

Il est résolu que tout stage effectué dans le cadre d'études supérieures, où l'étudiant assume une charge complète, soit rémunéré selon les conditions négociées entre l'institution ou l'entreprise et l'établissement d'enseignement.

4. Rembourser dans certains cas les frais de scolarité universitaire aux étudiants.

Il est résolu de rembourser 15 % des frais de scolarité universitaire aux étudiants à temps plein du premier cycle universitaire (certificat et baccalauréat) qui concluent leurs parcours d'étude.

THÈME 4 - (SUITE)

ÉDUCATION ET FORMATION

5. Instauration d'un programme enrichi ou d'éducation internationale dans les villes et en région.

Il est résolu d'instaurer dans chaque ville ou région où cela est applicable minimalement, un groupe suivant un programme enrichi ou d'éducation internationale, d'ici 2025.

6. Résolution d'urgence

Il est résolu que la Relève appuie l'Union étudiante du Québec (UEQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et revendique que les 80 millions provenant des transferts fédéraux en éducation soient investis dans le programme d'Aide financière aux études.

RELIEF





**MOI, J'AI DE
L'AMBITION!**